

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de

la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°18 – 30 novembre 2023

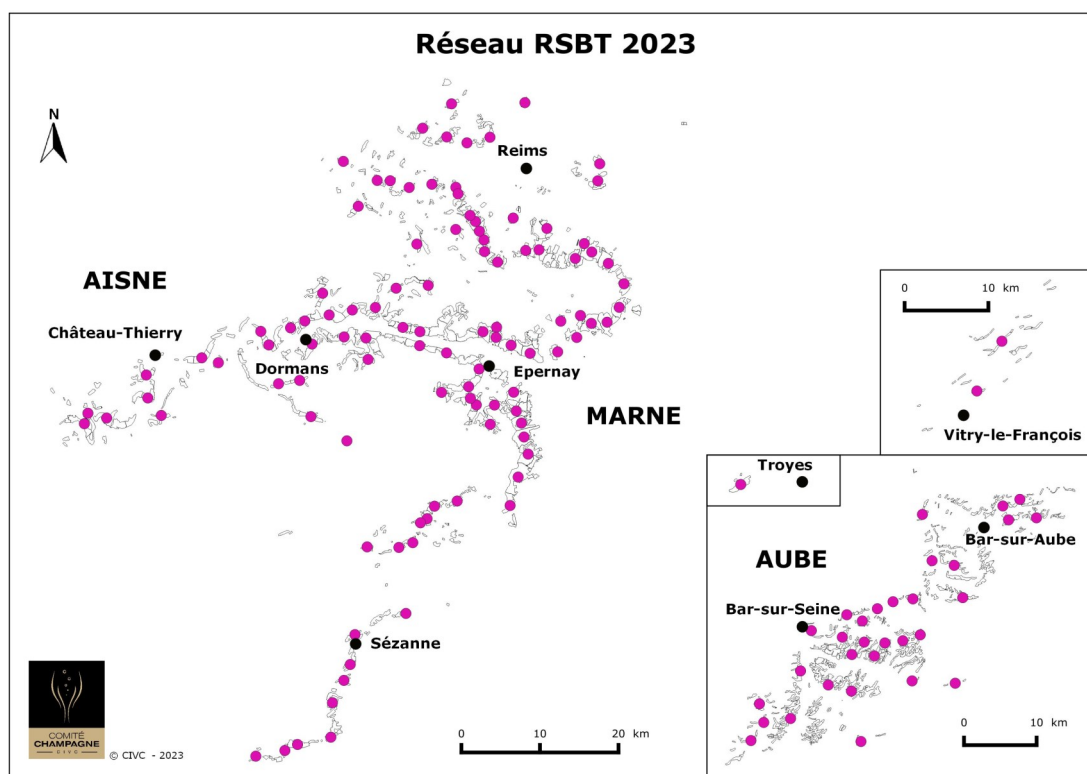
## À RETENIR CETTE SEMAINE

### BILAN DE CAMPAGNE 2023

Malgré une pression mildiou et oïdium non négligeables, 2023 se caractérise par une campagne plutôt bien maîtrisée et sans accident majeur.



## RESEAU DE SURVEILLANCE



En 2023, le réseau de surveillance biologique du territoire comprend 140 parcelles, réparties sur l'ensemble de l'AOC Champagne.



Après des mois de décembre puis janvier qui jouent au yo-yo en termes de température et pluviométrie, février se caractérise par son manque de précipitations, qui sont proches de zéro dans une grande partie de l'appellation. L'hiver 2022/2023 est en conséquence l'un des plus secs enregistrés. Cette situation est potentiellement inquiétante puisque l'année 2022 a déjà été marquée par une sécheresse importante et que les sols et nappes phréatiques avaient grandement besoin d'une recharge hivernale conséquente.

Les giboulées de mars sont au rendez-vous cette année, et remettent un peu d'eau tant attendue dans les sols. Malgré tout, ces averses ne sont pas suffisantes pour combler le manque de recharge hivernale des nappes phréatiques. Le vignoble sort doucement de son repos hivernal. Fin mars, les bourgeons commencent à gonfler en tous secteurs.

Habituellement, avril est l'un des mois les plus secs. Ce ne fut pas le cas cette année avec le double, voire le triple de précipitations en fonction des endroits. En plus d'être humide, avril 2023 est frais, avec une succession de gouttes froides sur la région, et joue les prolongations de l'hiver. Heureusement, la végétation dort encore suffisamment pour éloigner le stress d'un débourrement trop précoce. Le débournement de la vigne survient finalement le 19 avril, avec un retard de 5 à 6 jours par rapport à la moyenne décennale. La pousse de la vigne reste très modérée. Une succession d'épisodes de gel sera enregistrée au cours du mois, mais sans pour autant provoquer d'importants dégâts étant donné la faible avancée de la végétation. Il faut attendre fin avril pour voir enfin les températures remonter et le risque de gel s'éloigner.

Le mois de mai est scindé en deux parties. En début de mois, les précipitations sont quasi quotidiennes. Les cumuls ne sont pas très élevés, mais cela amplifie l'impression de fraîcheur. La pousse de la vigne reste modérée, avec en moyenne 1 à 2 nouvelles feuilles par semaine. Il faut attendre la dernière décade de mai pour que le temps s'assèche et que les températures remontent, atteignant même les 30 degrés en fin de mois. La pousse s'active enfin, avec 2 à 3 nouvelles feuilles par semaine. Le retard phénologique se comble petit à petit. Mai 2023 a globalement été sec, avec un déficit présent sur la majeure partie de l'appellation, mais la vigne reste toutefois dans son itinéraire hydrique satisfaisant dans une majorité de situations.

Début juin, les premières fleurs sont vues au vignoble dans les parcelles de Chardonnay les plus hâtives. La floraison progresse rapidement en raison des températures élevées, la date retenue pour le stade « pleine fleur » est le 13 juin, soit 1 jour de retard par rapport à la moyenne décennale.

Comme mai, juin est coupé en deux parties. Il commence par une première quinzaine particulièrement chaude, ensoleillée, sèche et venteuse. Les températures maximales sont trois à cinq degrés au-dessus des normales de saison. A partir de la mi-juin, la situation bascule. Les orages se succèdent, parfois avec des pluies diluviennes accompagnées de grêle, parfois plus calmes, mais permettant une recharge des sols convenable. La fin du mois est plus calme et plus fraîche. Grâce à la première quinzaine de juin, l'ensoleillement global est assez excédentaire.

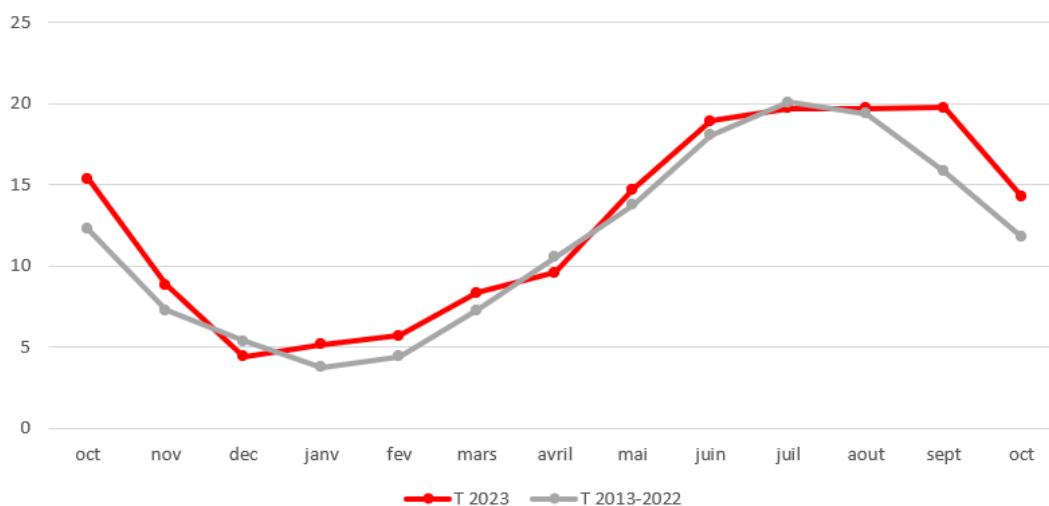
Le mois de juillet sera aussi littéralement scindé en deux parties. La première douce et entrecoupée d'orages et la seconde fraîche si ce n'est froide et régulièrement arrosée. Les précipitations sont assez variables et oscillent autour de la normale pour les endroits les moins arrosés à plus de deux fois la normale pour les plus arrosés. L'ensoleillement est en toute logique en berne avec à peine 80% de l'insolation normale pour un mois de juillet.

Les baies se nouent puis grossissent, pour atteindre, le début de la fermeture de la grappe durant la première décade de juillet. Une avance de 2-3 jours est alors constatée au niveau phénologique. Les premières baies vérees sont vues aux alentours du 22 juillet, et le stade « début véraison » sera atteint dans les tout premiers jours du mois d'août.

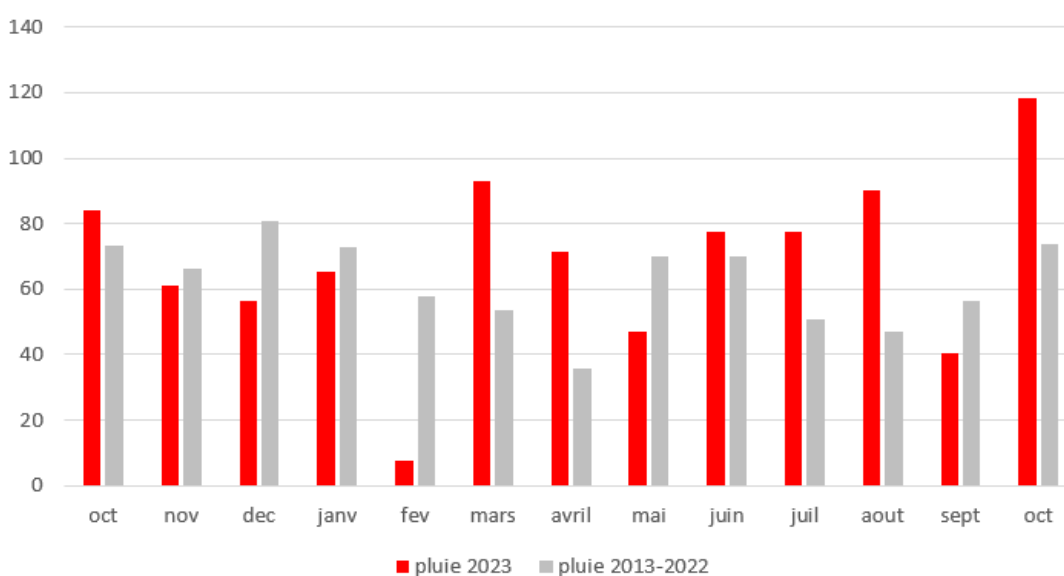
La météo du mois d'août aura été le fruit de nombreuses inquiétudes pour toute la filière. D'abord très frais et humide, puis chaud et de nouveau frais, ce mois d'août aura donné des sueurs froides concernant la maturation et la situation sanitaire. Les précipitations sont au-delà des normales, particulièrement dans la Côte-des-Bar, le Sézannais et le vignoble axonais. L'ensoleillement est inférieur à la normale de l'ordre de 25 %. Dans ce contexte, la véraison a du mal à progresser rapidement, en raison de l'alternance de périodes chaudes et sèches et de périodes plus fraîches et humides. Le stade mi véraison sera constaté le 19 août, dans la moyenne décennale.

Les vendanges débuteront durant les premiers jours de septembre.

Température Champagne (en °C)



Pluviométrie Champagne (en mm)



## TORDEUSES DE LA GRAPPE

Si avril est traditionnellement le mois où les papillons de tordeuses de la grappe de première génération commencent à voler, ça ne sera pas le cas en 2023. Les conditions météorologiques ne sont pas favorables aux vols, trop humides, fraîches et venteuses. Aucun papillon n'a été capturé en avril. Le vol débute timidement durant les premiers jours de mai et peine ensuite à s'intensifier. Il faut attendre le milieu du mois de mai pour que les conditions deviennent plus favorables aux papillons. Toutefois, **les pontes et glomérules resteront exceptionnels**, et cantonnés aux parcelles hors confusion sexuelle.

Le vol de la seconde génération de papillons débute le 26 juin et la surveillance des œufs démarre alors sur les différents réseaux. De rares pontes seront vues à partir du 10 juillet. **Les perforations resteront anecdotiques.**

**2023 peut être qualifiée d'année à pression très faible.**

Concernant la technique de confusion sexuelle, elle est déployée sur près de 17 000 hectares.



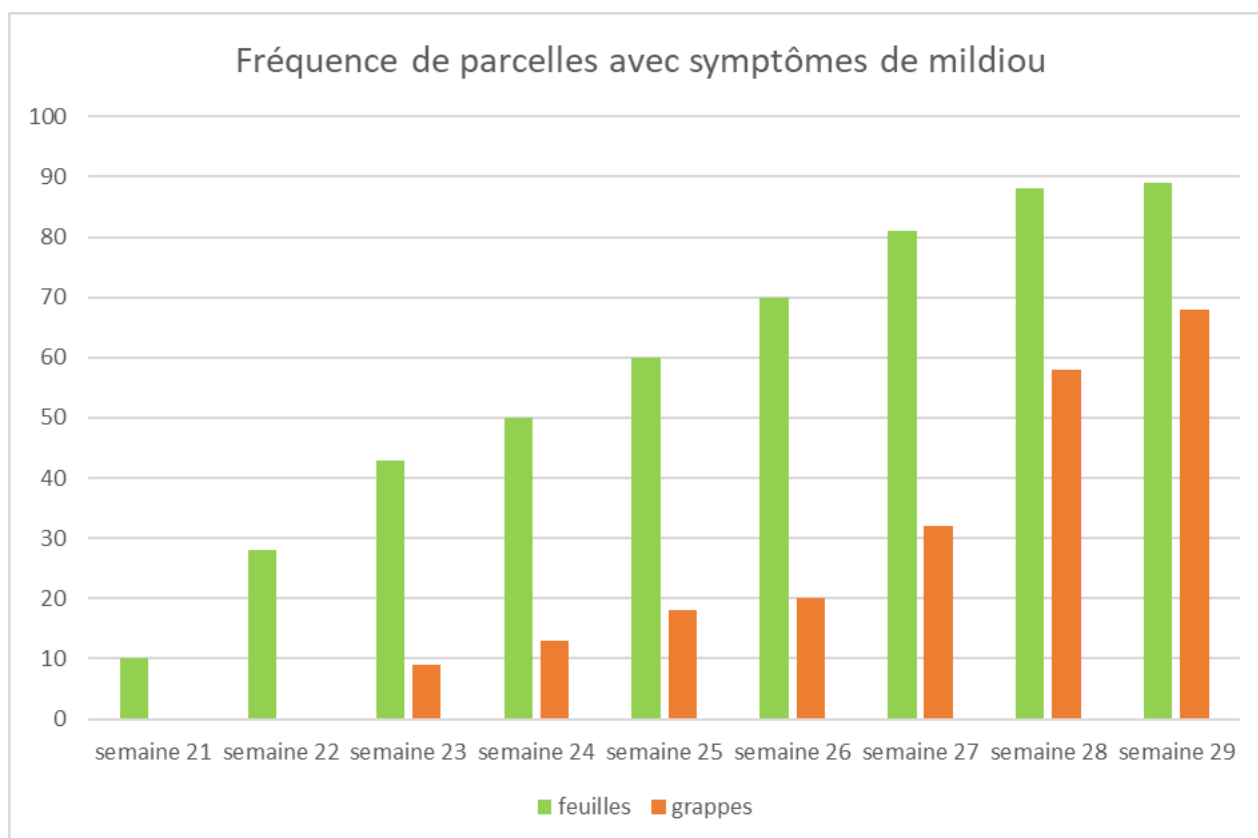
Le suivi biologique de l'évolution de la maturité des "œufs" d'hiver de mildiou s'est déroulé tout le mois d'avril, pour finalement observer son acquisition au laboratoire en conditions contrôlées le 20 avril, soit en même temps que le débourrement de la vigne. Les températures, souvent supérieures à 11°C et les pluies régulières étant favorables aux premières contaminations, seule la phénologie de la vigne est limitante et freine un peu la mise en place de l'épidémie en tous secteurs. Le mildiou est dans les starting-blocks. Le potentiel épidémique, modélisé avec le modèle Potentiel Système (S. Strzyk – version 2017), qualifié de moyen en début de printemps, évolue petit à petit à la hausse en raison des épisodes pluvieux successifs de fin avril-début mai et qui se poursuivent jusqu'à la mi-mai. Dans ce contexte, les premières taches sur feuilles sont vues le 8 mai et sont assez rapidement signalées en tous secteurs. Il s'agit, la plupart du temps, de taches isolées, même si quelques foyers de plus grande ampleur ont pu être observés, et même quelques inflorescences en crosse. Le risque épidémique est alors important. L'épidémie s'installe.

Heureusement, à partir de la dernière décade de mai, le temps se remet au sec pendant environ un mois. Cette accalmie est la bienvenue et éloigne le spectre d'une nouvelle campagne 2021. Le potentiel épidémique redescend à un niveau modéré.

Des successions d'épisodes orageux avec des cumuls parfois importants et des températures élevées sont signalés à partir du 11 juin. Mais la période de grande sensibilité de la vigne s'éloigne progressivement, et si du rot brun est régulièrement signalé à partir du mois de juillet, généralement seules quelques baies sont touchées, sauf dans les secteurs qui ont été les plus arrosés en juin.

Durant l'été, la succession d'épisodes pluvieux et d'orages provoque des symptômes sur jeunes feuilles (broues, entrecoeurs), tournant en mildiou mosaïque en fin de saison, mais les grappes restent saines, leur stade de sensibilité à de nouvelles contaminations étant dépassé.

**Au final, après un démarrage sur les chapeaux de roue ayant fait craindre le pire, l'année 2023 se classe parmi les années à pression modérée, avec une présence notable de la maladie au vignoble, mais sans perte de récolte.**



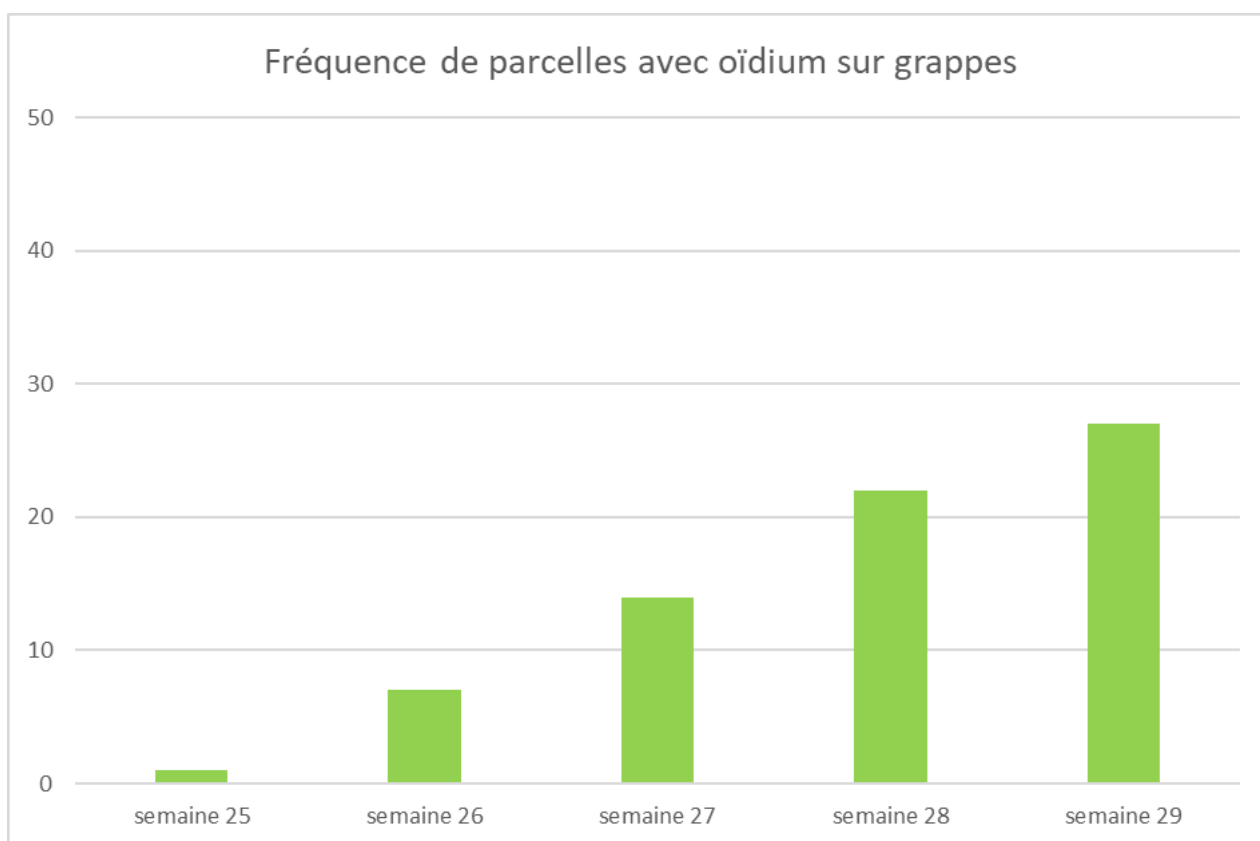


Parmi les outils disponibles, le modèle "Oïdium Champagne", développé par la société Modeline (adaptation pour la Champagne du modèle bourguignon "Système Oïdium Vigne"), permet notamment de prédire le risque épidémique en sortie d'hiver. En 2023, le modèle calcule un potentiel épidémique en sortie d'hiver modéré à élevé. Les conditions météo semblent plutôt favorables à l'oïdium. La vigilance est donc de mise, l'oïdium est la priorité de la campagne.

Les premiers symptômes sur feuilles sont découverts au vignoble le 8 mai, en parcelles de Chardonnay à historique. La surveillance sur feuilles au vignoble s'enclenche alors. Les symptômes sur feuilles sont de plus en plus présents au vignoble, et début juin, des symptômes sont observés sur inflorescences, en témoins non traités. En période de floraison, l'indicateur régional « feuilles » classe l'année parmi les années à pression modérée à élevée. La surveillance sur grappes prend ensuite le relais à partir du 19 juin, sur tous les cépages.

La proportion de parcelles concernées augmente petit à petit, de semaine en semaine, pour atteindre 27 % des parcelles du réseau SBT avec symptômes d'oïdium sur grappes au stade fin fermeture-début véraison. Au sein des parcelles concernées, fréquence et intensité des grappes touchées progressent tout au long de l'été.

**Au final, l'année 2023 se classe parmi les années à pression oïdium élevée.**



Une fois de plus, les moyens mis en œuvre par le Comité Champagne, les DRAAF Grand-Est, Hauts de France, Ile de France, et la Fredon Grand Est (OVS de la région Grand Est), avec l'appui des partenaires du groupe de Concertation Technique, pour déployer au vignoble les prospections collectives, obligatoires et réglementaires, sont sans précédent. Les surveillances collectives « jaunisses » débuteront fin août et se poursuivront jusqu'au 30 septembre, avec une pause pendant les vendanges.

Conséquence de cette forte mobilisation, le bilan global des surfaces ainsi couvertes par la surveillance est de **9 800 hectares**, et les signalements de ceps douteux est en hausse. **Plus de 16 900 ceps ont été prélevés pour analyse**, hors vignes-mères de greffons.



## JAUNISSES

Le bilan final « flavescence dorée » est sans précédent également, et très préoccupant. On constate la progression de la maladie. La proportion de foyers constitués de plusieurs ceps positif vis-à-vis du phytoplasme de la flavescence dorée a fortement augmenté. Les cas de ceps isolés sont minoritaires (5 cas sur 14 communes concernées par des foyers FD fin 2023).



## BILAN

Bioagresseur	Fréquence	Intensité	Comparaison avec 2022
Tordeuses	1	1	=
Mildiou	2	1	>
Oïdium	2	2	>
Flavescence dorée	/	/	>

(0 nul, 1 faible, 2 moyen, 3 fort)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

**Observations :** Ceresia, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'Agriculture de la Marne, Magister, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

**Rédaction et animation :** Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)